



Changement de poste agent cynophile contre agent de sécurité

Par **saf**, le **23/01/2008** à **21:29**

bonjour,

j'ai une formation d'agent cynophile j'ai 5 ans d'anciennetés. Je perçois 1E06 de l'heure pour le travail de mon chien, ce qui fait une moyenne de 1400 euros par ans pour mon chien. Ma société n'a plus de site ayant besoin d'agent cynophile donc ils veulent m'envoyer travailler comme agent de sécurité. Seulement j'ai un contrat chez le dresseur du chien de 960 euros par an. les croquettes, les soins, les vaccins plus le matériel de travail c'est à dire collier d'intervention, laisse de travail, muselière, caisse de transport (coût d'environ 780 euros). je n'ai aucune expérience dans le métier d'agent de sécurité, aucune formation, seulement si je ne prend pas ce poste il me menace de me licencier pour faute.

je perd donc ma prime de chien? et qu'est ce que je fais de mon chien qu'il m'a fallut pour exercer ce métier depuis 5 ans ? je continue de payer le dresseur? ils peuvent aussi me demander de vider les poubelles suis obligée d'accepter sans rien dire?

je vous remercie de votre réponse car je suis complètement découragée